

## **Du calcaire dans l'eau ?**

**Pourquoi y en a-t-il ?**  
**Quels effets sur la santé ?**

L'eau distribuée est régulièrement contrôlée avec un soin extrême. C'est « l'aliment » le plus contrôlé par les pouvoirs publics. Et, la Régie effectue ses propres contrôles de l'eau. Le calcaire n'est pas éliminé car c'est un élément naturel de l'eau qu'il convient de conserver.

### **Le calcaire, un élément naturel de l'eau**

Toutes les eaux contiennent naturellement du calcaire, plus ou moins selon les sols des régions. Plus la quantité de calcaire est importante plus l'eau est dite "dure".

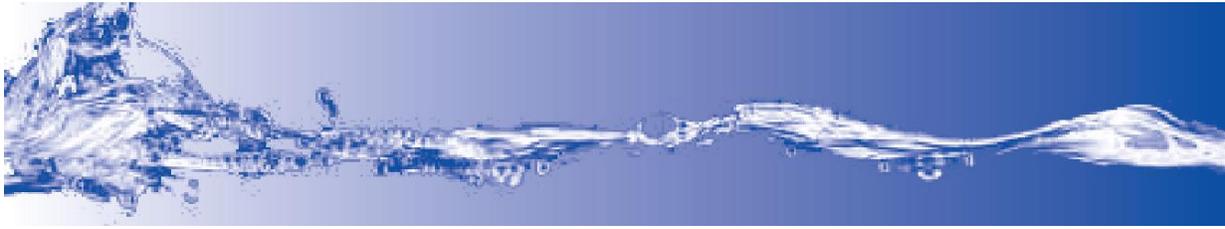
### **Le calcaire n'est pas dangereux pour la santé**

Au contraire, dissout dans l'eau, ce dernier est bien absorbé et assimilé par l'organisme. Il apporte calcium et magnésium nécessaires à la croissance. La consommation d'eau quotidienne d'un litre d'eau du robinet peut apporter de 15 à 20 % des besoins journaliers en calcium.

### **Les inconvénients**

En trop grande quantité, des traces blanchâtres se déposent sur les casseroles et la vaisselle et le savon mousse peu. Il y a aussi un risque d'entartrage de vos appareils ménagers, chauffe-eau et chaudière. Il est possible de limiter l'entartrage en suivant les recommandations des fabricants, en utilisant des produits anticalcaires et si l'eau est vraiment très dure, en installant un adoucisseur agréé par le Ministère de la Santé.

Mais attention, l'eau qui provient de l'adoucisseur contient une quantité importante de sel. Conservez un robinet indépendant d'eau non adoucie pour l'alimentation et l'eau de boisson.



Retrouvez sur le site de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole - [regiedeseaux.montpellier3m.fr](http://regiedeseaux.montpellier3m.fr) - tous les conseils et toutes les informations concernant :

- votre abonnement,
- la gestion de votre compte,
- le règlement de vos factures,
- la qualité de votre eau.